



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 26 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-six septembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MM AYRAL - GALZIN - VERNHES - VIALA D. - MME AJCHENBAUM - MMES FADDI - FRASSIN - RABOU - SAUNAL (Suppléante) - VALERO - MM BARBERA - BAZART - BOUTES (Suppléant) - BOUTIE - BRESSOLLES - CARAYON (Suppléant) - FAU - GARDELLE - GAYRAUD - JULIE (Suppléant) - LAROCHE - LENCOU - MAURIES (Suppléant) - MONTAGNE - MOULET - PECH (Suppléant) - RAMUSCELLO - RICARD.

M. Marc CURETTI a donné pouvoir à M. Raymond GARDELLE.

N° 2023/118

Objet : Aquaval : Plan de financement du projet de « création d'une piste de pumtrack »
(Annule et remplace la délibération n°2023/13 du 7 février 2023)

Vu la délibération n°2022/84 du 14 juin 2022 approuvant la réalisation d'une pré étude pour la création d'une piste de pumtrack sur le complexe Aquaval à Lautrec,

Vu la délibération n°2023/13 du 7 février 2023 présentant le plan de financement prévisionnel du projet de « création d'une piste de pumtrack »,

Monsieur le Président rappelle l'état d'avancement du projet de création d'une piste de pumtrack sur le Complexe de loisirs Aquaval à Lautrec et précise que le projet ne sera pas soutenu financièrement par l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du dispositif « 5 000 terrains de sport » - Volet Régional.

Afin de mobiliser 80 % d'aides sur ce projet, il est proposé de solliciter une aide auprès du LEADER et de revoir le montant préalablement sollicité auprès du Département du Tarn.

Le montant global des travaux étant estimé à 265.550,31 € HT, Monsieur le Président propose de retenir le nouveau plan de financement prévisionnel, comme détaillé ci-après :

Financeurs	%	Montants (€ HT)
LEADER	37,66 %	100.000,00
ETAT - DETR 2023	30 %	79.665,09
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU TARN	12,34 %	32.768,90
Autofinancement CCLPA	20 %	53.116,32
TOTAL	100 %	265.550,31

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve le nouveau plan de financement du projet de création d'une piste de pumtrack sur le Complexe de loisirs Aquaval à Lautrec comme détaillé ci-dessus,
- autorise Monsieur le Président à réaliser toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce projet et notamment à solliciter les différentes subventions prévues,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Aquaval 2023.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président,
Thierry BARDOU



Le secrétaire de séance,
Eric ROUITES